

MOTION 4

Pour soumission à l'Assemblée Générale APEEE EEB3

du 3 février 2020

Possibilité d'offrir un menu déjeuner adapté aux allergies et intolérances alimentaires

Le nombre d'enfants souffrant d'allergies alimentaires ou d'intolérances alimentaires a augmenté ces dernières années. Déjà en 2009, le nombre d'enfants souffrant d'allergies alimentaires atteignait les 8% de la population en Belgique¹ et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Le gluten, le lait, les noix et les œufs sont parmi les allergies et intolérances alimentaires les plus fréquentes.

En raison principalement de l'espace limitée des locaux de la cuisine et de l'impossibilité d'avoir un espace séparé afin d'éviter la contamination croisée lors de la préparation du déjeuner, la cantine ne propose actuellement aucun menu alternatif aux enfants ayant des besoins alimentaires particuliers. Ce problème croissant a un impact dans toutes les sections et tous les âges, étant particulièrement visible et pertinent dans le cas des plus jeunes. Les plus jeunes élèves ne veulent pas se sentir différents, ils veulent seulement appartenir à leur groupe et manger avec leurs camarades de classe. Ceci est un aspect d'inclusion également.

Par conséquent, conformément à l'article 7 (h) des statuts de l'APEEE BXL III, nous demandons au Conseil d'Administration de l'APEEE de mandater le groupe de travail «Cantine» pour étudier en détail et explorer les possibilités concernant l'offre d'un menu déjeuner adapté aux allergies alimentaires et intolérances. Le groupe de travail devra faire un rapport au Conseil d'Administration de l'APEEE et à la prochaine Assemblée Générale de 2021 sur les questions suivantes:

- Possibilité d'offrir des menus alternatifs adaptés aux divers besoins alimentaires pour des raisons de santé;
- Impact financier potentiel et moyens de l'absorber;
- Exigences organisationnelles liées à l'externalisation potentielle de certains menus.

¹ Selon Conseil Supérieur de la Santé :

[https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/17794533/Allergies%20et%20pseudoallergies%20alimentaires%20\(août%202009\)%20\(CSS%208513\).pdf](https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/17794533/Allergies%20et%20pseudoallergies%20alimentaires%20(août%202009)%20(CSS%208513).pdf)

Voir aussi article AFSCA, Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

<http://www.afsca.be/professionnels/publications/presse/2019/2019-07-03.asp>

Motion approuvée par:

Adán Castillo Díaz - Membre du conseil d'administration de l'APEEE

Kamila Kaukiel - Membre du conseil d'administration de l'APEEE

Jakub NICE - Membre du Directoire de l'APEEE
